



REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL B 2026 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE (31)

ARTICLE 1 : Ce tournoi national - catégorie B est homologué sous le numéro **XXXX / 2025-B**.

Ce tournoi aura lieu le samedi 20 et le dimanche 21 juin 2026 sur 27 tables, à la MAM (Maison des Activités Multidisciplinaires), 81 chemin des Tuileries à Saint-Orens de Gameville - Toulouse (31650).

Les inscriptions se font uniquement sur HelloAsso.



ARTICLE 2 :

Cette épreuve comporte les tableaux suivants

Samedi 20 juin 2026

		Début poules	Finale	Places	Tarif	Dotation	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 finaliste
A	NC-1599	9h00	18h00	72	9 €	300 €	120 €	60 €	30 €	15 €
B	NC-1099	10h15	18h30	72	9 €	200 €	80 €	40 €	20 €	10 €
C	1300-TC	11h15	19h00	64	9 €	1 000 €	400 €	200 €	100 €	50 €
D	NC-1299	12h30	19h30	72	9 €	200 €	80 €	40 €	20 €	10 €
E	Féminines	13h30	20h00	24	9 €	160 €	60 €	30 €	15 €	10 €
F	NC-899	14h30	20h30	72	9 €	160 €	60 €	30 €	15 €	10 €
G	1200- N600	15h30	21h00	48	9 €	600 €	240 €	120 €	60 €	30 €
H	1000-1799	16h45	22h00	48	9 €	370 €	140 €	70 €	40 €	20 €

Dimanche 21 juin 2026

		Début poules	Finale	Places	Tarif	Dotation	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 finaliste
I	NC-1199	9h00	18h30	72	9 €	200 €	80 €	40 €	20 €	10 €
J	1200-N800	10h00	19h00	72	9 €	500 €	200 €	100 €	50 €	25 €
K	NC-699	11h15	19h30	72	9 €	160 €	60 €	30 €	15 €	10 €
L	700-1699	12h30	20h00	72	9 €	300 €	120 €	60 €	30 €	15 €
M	NC-999	14h00	20h30	60	9 €	160 €	60 €	30 €	15 €	10 €
N	1100-1999	15h30	21h00	48	9 €	400 €	160 €	80 €	40 €	20 €
O	NC-1399	16h45	22h00	48	9 €	200 €	80 €	40 €	20 €	10 €

L'horaire prévisionnel de fin pour le samedi et le dimanche est fixé à 22h30.

ARTICLE 3 : Les inscriptions se font exclusivement, dans la limite des places disponibles, sur le site HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/saint-orens-tennis-de-table/evenements/tournoi-tennis-de-table-national-b-saint-orens-31-20-21-juin-2026>.



Date limite d'inscription via HelloAsso : vendredi 19/06/2026 à 19h00.

L'inscription est validée à partir du moment où le paiement est effectué. Les inscriptions sur place, en cas de tableau incomplet, seront majorées d'un euro (10 euros par tableau au lieu de 9 euros par HelloAsso).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laurent Corbarieu (☎ 06 62 13 33 35 ou ✉ lolocorbarieu@gmail.com).

En cas d'annulation d'inscription avant le mercredi 17/06/2026 à 19h00, 20% des sommes versées seront retenues pour frais de gestion, 80 % du montant payé vous sera remboursé. En cas de désistement après le mercredi 17/06/2026 à 19h00, un remboursement de 50% des droits d'inscription est possible sur justificatif uniquement.

ARTICLE 4 : Les joueurs seront récompensés à partir des ¼ de finale

La dotation globale du tournoi (uniquement en espèces) sera de 4 910 €. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le montant et la répartition de la dotation d'un tableau si le nombre d'inscrits est inférieur à la moitié du nombre de places disponibles dans ce tableau

ARTICLE 5 : Les féminines sont admises dans tous les tableaux.

ARTICLE 6 : Les épreuves se poursuivent sans interruption entre 12h00 et 14h00.

Bar et Snacking sur place

ARTICLE 7 : Le placement des joueurs en poule s'effectue selon la méthode du serpent sur la base du nombre de points enregistrés au début de la phase 2 de la saison en cours.

La présentation de la licence 2025/2026 sera obligatoire

Le tirage au sort aura lieu 30 minutes avant le début de chaque tableau, dans le gymnase, par le juge-arbitre. Le juge-arbitre du tournoi sera M Dumont François (JA3 ☎ 06.03.73.40.82), assisté de M Dominique Fiche (JA2).

Le responsable de l'organisation sera M Dominique Fiche (✉ domifiche@gmail.com)

ARTICLE 8 : Le club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident subi par un joueur et /ou un spectateur pendant le déroulement du tournoi.

ARTICLE 9 : Un même joueur ne pourra participer à plus de trois tableaux par jour

ARTICLE 10 : Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points (poules de 3 joueurs puis TED), les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le TED (Tableau à Élimination Directe)

ARTICLE 11 : Le matériel utilisé par les participants devra être homologué par la FFTT. La compétition se jouera dans des aires de jeu de 5 m * 10 m avec des balles en plastique blanches, fournies par les joueurs.

ARTICLE 12 : Le règlement général des épreuves est celui de la FFTT et en particulier :

- Le perdant de chaque partie devra obligatoirement arbitrer la partie suivante sous peine d'exclusion des tableaux dans lesquels il serait encore engagé.
- Le forfait d'un joueur est prononcé après le troisième appel

ARTICLE 13 : Les organisateurs et le juge-arbitre se réservent le droit de prendre les décisions qu'ils jugeront opportunes pour la bonne marche du tournoi (annulation d'un tableau faute d'un nombre suffisant de participants). Pour tous les points non prévus par ce présent règlement, se référer aux règlements fédéraux.

ARTICLE 14 : Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans la salle.

ARTICLE 15 : La participation à ce tournoi suppose l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE 16 : Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias, divers...).

ARTICLE 17 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.